

## Entrée 2023-2024

**Objet: Informations relatives à l'entrée de votre enfant à la maternelle en septembre prochain**

Chers parents,

Tout d'abord, je profite de cette première communication pour vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à l'école des Apprentis-Sages. Après avoir pris connaissance des renseignements qui suivent, si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la secrétaire d'école, en composant le 819-503-8058.

### **RENCONTRE PARENTS-ENSEIGNANTES :**

**Jeudi 24 août 2023, à 16 h, pour les parents seulement.**

**Objet de la rencontre:** Présentation du programme, informations sur le fonctionnement de l'école, le transport des élèves, les arrivées et les départs, la période du dîner, etc.

### ***Renseignements préalables à la rentrée :***

- Prévoir les achats suivants :
  - Un sac à dos avec fermeture éclair assez grand pour contenir des documents 8½ x 11 et autres articles scolaires ou personnels.
  - Espadrilles (à semelles non marquantes) ne dépassent pas la cheville, à velcro ou à lacets, si votre enfant est capable de les lacer **seul**. Ces espadrilles demeureront à l'école et seront aussi utilisées lors des périodes d'éducation physique ;
  - Petite couverture ou serviette pour la détente ;
  - Un couvre-tout ou vieille chemise en tissu pour les ateliers de peinture et de bricolage.

### **IMPORTANT :**

-Merci d'identifier tous les articles et les vêtements de votre enfant.

**Pour identification des effets scolaire :** [Colle à moi | Trouver une campagne de financement \(colleamoi.com\)](#)

**Frais scolaires :**

Il y aura des **frais scolaires de: 72\$** pour les achats (effets scolaires) regroupés. **Donc**, aucune fourniture scolaire n'a besoin d'être achetée de votre part, puisque ce sont les enseignantes qui le feront. Ces frais seront payables en début d'année, à l'école en argent comptant ou par compte internet.

**Service de garde :**

Le service de garde sera accessible de 7 h à 17 h selon les tarifs et les règles d'admission en vigueur.

**N.B. :** *Pour tout enfant transporté qui dînera à l'école, un montant sera facturé aux parents pour la surveillance pour la période du midi, selon la politique établie par le Centre de services scolaire. Un état de compte sera acheminé au début de chaque mois.*

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

L'équipe du préscolaire et Manon Lapratte, directrice

*Les Apprentis-Sages pour tous et par tous les moyens !*

